

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

WT/MIN(03)/ST/18
11 septembre 2003

(03-4754)

CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE
Cinquième session
Cancún, 10 - 14 septembre 2003

Original: anglais

PAKISTAN

Déclaration de S.E. M. Humayun Akhtar Khan
Ministre du commerce

C'est pour moi un grand honneur d'être ici aujourd'hui et d'avoir la possibilité de prendre la parole devant une aussi auguste assemblée. À mi-chemin de l'achèvement du Programme de Doha, cette Conférence sera pour nous d'une grande utilité si nous parvenons à examiner d'un œil critique la question de savoir si nos travaux sont jusqu'à présent en bonne voie, et, sinon, comment les remettre sur les rails.

Il est manifeste que nous sommes dans une impasse et de ce fait, nous voyons déjà apparaître de sérieuses fissures dans le système commercial multilatéral. Il en résulte que les arrangements commerciaux bilatéraux et régionaux se multiplient. En même temps, un grand nombre de pays, en particulier de pays en développement à faible revenu, sont laissés à l'écart et se marginalisent. Il faut que nous fassions fonctionner le système commercial multilatéral de manière qu'il serve à tous. Si nous voulons atteindre les objectifs de développement du millénaire, il faut que nous passions des discours aux actes et que nous nous engagions à nouveau à œuvrer au Programme pour le développement que nous avons arrêté à Doha.

À mi-parcours, le seul acquis notable a trait aux ADPIC et à la santé publique. Il s'agit là en fait d'un succès important. Nous avons laissé passer toutes les dates limites et il semble que nous en soyons au point mort dans plusieurs domaines importants pour le développement. Aucune modalité de négociation n'a été convenue en ce qui concerne l'accès aux marchés de produits tels que ceux de l'agriculture ou de l'industrie. Nous n'avons que des projets de cadre, qui ne donnent aucune idée de ce qui pourrait finalement être réalisé.

Si nous prenons par exemple le cas de l'agriculture, un accord sur le calendrier et l'ordre du jour relatifs à la fixation de modalités de négociation devait être trouvé d'ici à la fin de mars 2003. Six mois plus tard, nous n'avons qu'un accord-cadre contesté dont les ambitions sont très limitées. Il n'y a presque aucun engagement significatif concernant la réduction du soutien interne ayant des effets de distorsion sur les échanges, l'élimination des subventions à l'exportation ou un accès véritable aux marchés. Cette impasse a de graves répercussions sur tous nos autres domaines de négociation.

Pour les produits industriels, le problème est moins compliqué. Les pays développés ont de faibles droits de douane sauf sur les produits qui présentent un intérêt sur le plan des exportations pour les pays en développement à faible revenu. On s'attendait à ce qu'ils parviennent à convenir de

